Salle de Veille Multirisque

# Early Warning Product : HEALTH WATCH BULLETIN: MALARIA

**Valide** du 1er au **31** Mars 2026

Pascal MOUDI IGRI, PhD
CAPC-AC
Early Warning Systems (EWS) and Disaster Operations Expert
Email : moudipascal@yahoo.fr ; igrimoudi@capc-ac.net
Tel : +237 655868308
Douala, Cameroun
Capc-ac.net

CREWS CLIMATE RISK & EARLY WARNING SYSTEMS
UNDRR UN Office for Disaster Risk Reduction
WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

# Préambule

Ce bulletin présente une analyse prospective des conditions environnementales et climatiques favorables à la recrudescence du paludisme, élaborée à partir de modèles saisonniers et d'indicateurs de surveillance en temps réel. L'objectif principal est de fournir une alerte précoce et des informations opérationnelles pour guider la prise de décision proactive des acteurs de la santé publique et de la gestion des risques sanitaires.

En identifiant de manière anticipée les périodes et zones géographiques à risque accru, ce bulletin vise à renforcer les mesures de préparation, de prévention et de réponse rapide. Il s'inscrit dans une logique de santé anticipatoire, contribuant à optimiser l'allocation des ressources, à réduire la morbidité et la mortalité associées, et à soutenir la résilience des communautés face à cette maladie climatosensible, en cohérence avec les objectifs de lutte contre les épidémies et les cadres internationaux de sécurité sanitaire.

# Facteurs de risque

Les conditions climatiques et sanitaires observées au cours de la période analysée révèlent plusieurs facteurs de risque susceptibles d'intensifier la transmission du paludisme dans les zones vulnérables. Ces facteurs incluent notamment :

- **Des précipitations abondantes et prolongées**, favorisant la formation de gîtes larvaires dans les zones d'eau stagnante.
- **Une humidité atmosphérique élevée**, propice à la survie et à l'activité des moustiques vecteurs.
- **Des températures compatibles avec le cycle de développement du parasite** (Plasmodium), accélérant la maturation du vecteur.
- **Une occupation du sol favorable à la prolifération vectorielle**, notamment : Les zones marécageuses et les plaines inondables, les agglomérations proches des cours d'eau ou des retenues d'eau les milieux herbacés et les zones périurbaines mal assainies.

# Niveau de vigilance : ORANGE – Surveillance Renforcée

## Pays concernés :



**Angola :** Sud, Est



**Congo :** Centre



**RDC :** Nord, Ouest, Sud, Est

# Recommandations

Ce bulletin s'inscrit dans une logique de **monitoring des zones susceptibles de forte propension au paludisme**. Les recommandations proposées visent à renforcer la surveillance et la préparation, sans préjuger des impacts socio-économiques.

**À court terme (réponse d'urgence)**

- **Activer les dispositifs nationaux de veille sanitaire** pour assurer une détection rapide des foyers de transmission.
- **Renforcer la distribution ciblée de moustiquaires imprégnées** dans les zones identifiées comme prioritaires.
- **Intensifier la surveillance épidémiologique locale**, en intégrant les données climatiques et environnementales pour anticiper les pics de transmission.

**À moyen terme (renforcement de la résilience)**

- **Consolider les systèmes d'alerte précoce**, en intégrant les données climatiques, hydrologiques et sanitaires pour affiner la cartographie des zones vulnérables.
- **Développer des stratégies de lutte intégrée contre les vecteurs**, combinant surveillance entomologique, interventions ciblées et sensibilisation communautaire.
- **Renforcer la coordination intersectorielle** (santé, environnement, agriculture, urbanisme) pour une approche cohérente de la gestion des risques paludiques.

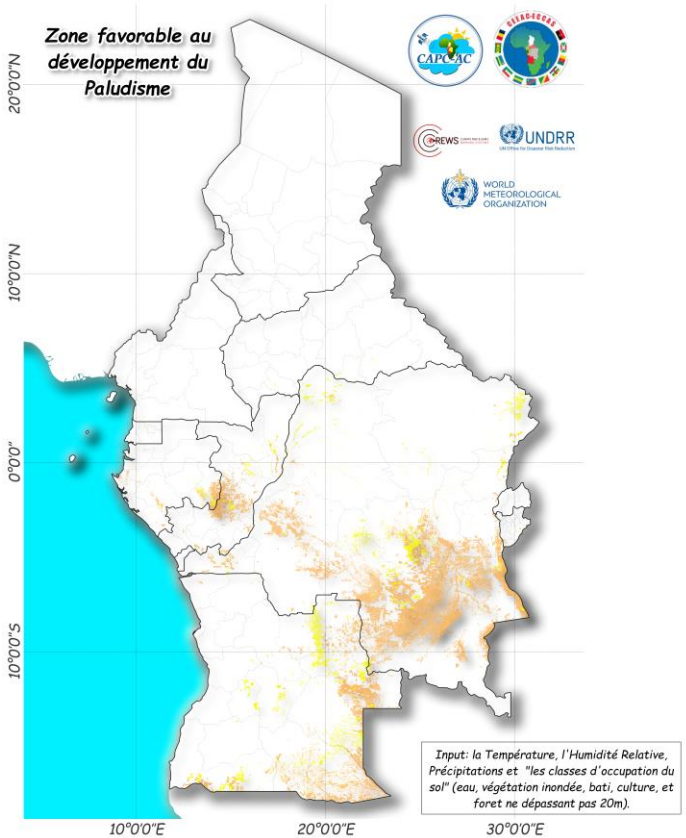
# Tableau des recommandations par pays et niveau de vigilance

| Pays | Niveau de vigilance | Actions / Recommandations |
|---|---|---|
| Angola | | Reporting hebdomadaire renforcé ; veille entomologique allégée ; assainissement communautaire (curage, gestion des marécages) ; sensibilisation ciblée ; contrôle larvaire. |
| République du Congo | | Surveillance hebdomadaire ; alertes précoces basées sur anomalies pluviométriques ; assainissement ; sensibilisation ; contrôle larvaire. |
| République Démocratique du Congo (RDC) | | Veille hebdomadaire ; intégration des alertes météorologiques ; contrôle larvaire ; mobilisation communautaire ; renfort des stocks. |

# Zones Favorables au Développement du Paludisme

## Prévisions du 1er au 31 Mars 2026

# Zones Favorables au Développement du Paludisme




Diffusé le 05 Mars 2026
Valide: 1 mois (01-31/03/2026)

| | |
|---|---|
| Surveillance Passive | Veille Sanitaire |
| Surveillance Renforcée | Surveillance Active |

**Recommandations 8**

**Rouge**

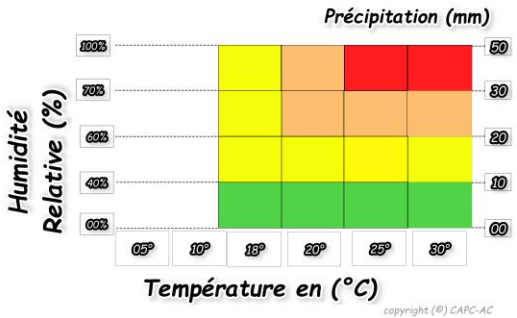
* Urgence : Activez les plans d'urgence et mobilisez les équipes sanitaires.
*Lutte vectorielle : PID + élimination des gîtes larvaires + distribution massive de MILDA.

**Orange**

*Préparation : Vérifiez les stocks de médicaments et insecticides.
*Lutte ciblée : Distribuez des MILDA et nettoyez les gîtes à moustiques.

**Jaune**

*Veille sanitaire : Surveillez les cas suspects et les données météo.
*Prévention légère : Éliminez les eaux stagnantes et rappelez l'usage des MILDA.




copyright (©) CAPC-AC

Salle de Veille Multirisque

UNDRR
UN Office for Disaster Risk Reduction

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION

# Conclusion :

Les analyses climato-sanitaires de la période en cours indiquent une propension moins accrue à la transmission du paludisme dans plusieurs zones de la sous-région, en raison de conditions environnementales favorables à la prolifération des vecteurs.

Face à cette configuration, il est impératif de maintenir une **Surveillance accrue** et une **coopération intersectorielle** entre les acteurs de la santé publique, de la météorologie et de la gestion des risques.

Le Centre de Veille recommande :

•**La poursuite du monitoring entomologique et climatique** dans les zones identifiées comme sensibles.

•**L'activation des mécanismes d'alerte précoce** et la diffusion régulière d'informations vers les autorités locales et les partenaires techniques.

•**Le renforcement des capacités communautaires** en matière de prévention et de surveillance, afin d'anticiper les pics de transmission et de limiter les impacts sanitaires.